



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Monsieur Steve Perreault, président, et tenue le 23 février 2022 à 17h00, par voie de visioconférence.

SONT PRÉSENTS À CETTE VISIOCONFÉRENCE :

Monsieur Steve Perreault, représentant de Lac-Supérieur
Monsieur André Brisson, représentant de Mont-Blanc
Monsieur Jacques Hébert, représentant de Val-des-Lacs
Monsieur Richard Forget, représentant de Lantier
Madame Dominique Forget, représentante de Val-David
Madame Monique Allaire, représentante de Sainte-Lucie-des-Laurentides
Monsieur Michel Bazinet, substitut de Val-Morin
Monsieur Frédéric Broué, représentant de Sainte-Agathe-des-Monts

EST ABSENT : Monsieur André Ibghy, représentant de Ivry-sur-le-Lac

SONT AUSSI PRÉSENTS À CETTE VISIOCONFÉRENCE :

Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier
Madame Danielle Gauthier, secrétaire-trésorière adjointe

RÉSOLUTION 725-02-2022 **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 20 décembre 2021, les membres du conseil municipal doivent, autant que possible, tenir leurs séances par tout moyen leur permettant de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix, selon les modalités prévues par l'arrêté ministériel du 4 juillet 2020 (2020-049), le tout tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021;

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet :

D'ACCEPTER que la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du conseil et les officiers puissent y participer par visioconférence.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

Sous la présidence de Monsieur Steve Perreault la séance ordinaire est ouverte à 17h00.

RÉSOLUTION 726-02-2022 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Monique Allaire :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2021
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1 Nomination de Madame Nathalie Brunette représentante auprès de divers services
5. **TRÉSORERIE**



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

- 5.1 Approbation de la liste des déboursés et comptes à payer
 - 5.2 Dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées en vertu du règlement 001-11 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
 - 5.3 Retiré
 - 5.4 Dépôt du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2021
- 6. OPÉRATIONS**
7. Période de questions
 8. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 727-02-2022
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2021

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2021, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2021, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 728-02-2022
NOMINATION DE MADAME NATHALIE BRUNETTE À TITRE DE REPRÉSENTANTE AUPRÈS DE DIVERS SERVICES

CONSIDÉRANT QUE Madame Nathalie Brunette a été embauchée au poste d'adjointe à la direction et que dans le cadre de ses fonctions elle sera appelée à représenter la RITL auprès des divers organismes et ministères suivants;

Il est proposé par Monsieur Frédéric Broué :

D'AUTORISER Madame Brunette à représenter la RITL auprès des organismes et ministères suivants :

- Société de l'Assurance automobile du Québec
- Caisse Populaire de Mont-Tremblant
- VISA Desjardins
- Agence de revenu du Canada
- Revenu Québec
- Retraite Québec
- Hydro Québec
- CNESST
- SSQ assurances (Beneva)
- Mallette actuaire inc.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 729-02-2022



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés du 31 janvier 2022 totalisent 460 350.03 \$ et se détaillent comme suit :

Chèques :	23 328.50 \$
Traitements bancaires :	313 413.32 \$
Salaires et remboursement de dépenses du 8 décembre 2021 au 31 janvier 2022 :	123 608.21 \$
Total :	460 350.03 \$

Il est proposé par Monsieur André Brisson :

D'APPROUVER la liste des déboursés datée du 31 janvier 2022, ainsi que la liste des salaires et remboursements de dépenses du 8 décembre 2021 au 31 janvier 2022 pour un total de 460 350.03 \$.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ACCORDÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT 001-11 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées du 8 décembre 2021 au 31 janvier 2022 par les responsables d'activités budgétaires.

DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport financier de la RITL pour l'exercice financier 2021, préparé par Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L.

PÉRIODE DE QUESTIONS

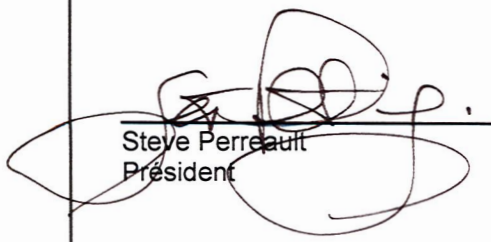
La Régie n'a reçu aucune question préalablement à la séance.

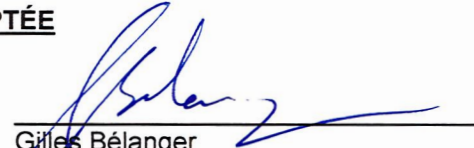
RÉSOLUTION 730-02-2022 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Dominique Forget de lever la présente séance à 17h05.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE


Steve Perreault
Président


Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

